

« C'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné le Nom qui est au-dessus de tout nom.... »

## Que s'est-il passé à Goma ce 30 août ?

RD Congo APPEL URGENT Octobre 2023

Selon les autorités militaires congolaises, à l'aube du 30 août, des membres de la «Foi secte naturelle judaïque messianique vers les nations» -les Wazalendo (ou patriotes en kiswahili) - auraient quitté leur temple pour le siège de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), afin de demander son départ du pays. Cette manifestation interdite, aurait été stoppée par un 1er cordon de sécurité. Des confrontations avec des « bandits armés, drogués et manipulés » ont alors conduit à un renforcement des forces de l'ordre autour du temple de la secte. Selon le gouverneur miliaire du Nord-Kivu, le lynchage d'un policier à l'intérieur du temple a déclenché les hostilités. Des coups de feu ont retenti et l'armée a dû intervenir. Le premier bilan des autorités militaires fait état de six civils tués et un policier lynché. Pour le porte-parole de l'armée, les

militaires ont « opéré de la manière la plus

professionnelle possible ».

La vérité semble tout autre. Des vidéos d'habitants de Goma placées sur les réseaux sociaux montrent des militaires de la garde républicaine ramasser des corps inertes, puis les entasser dans un camion. D'autres attestent de tirs en rafale. Prises en défaut, les autorités congolaises déplorent le lendemain « 43 décès, 56 blessés et 158 personnes appréhendées ». Une délégation interministérielle se rend à Goma pour enquêter. Le 4 septembre, le gouvernement annonce l'arrestation de six militaires de la garde républicaine dont deux officiers supérieurs et l'ouverture d'un procès en « flagrance » (comparution immédiate) devant le tribunal militaire de Goma pour «crimes contre l'humanité par meurtre, destruction d'armement et incitation des militaires à commettre des actes contraires au devoir ou à la discipline». Le procès, qui s'est clos le 2 octobre avec la condamnation de quatre militaires, ne dispense pas les autorités congolaises de mener une enquête indépendante et impartiale pour établir l'ensemble des faits et des responsabilités dans ce massacre, d'autant que de nombreuses zones d'ombre pointées par témoins et accusés n'ont pas été examinées.

## Des autorités qui minimisent les faits

Pour les autorités congolaises, les Wazalendo ont mené des actions qui ont porté atteinte à l'ordre public et causé la mort par lapidation d'un policier entraînant ainsi une intervention des forces de l'ordre pour restaurer la quiétude et la sérénité dans la ville ». Selon les militaires, des rebelles du M23 -en conflit avec l'État congolais depuis novembre 2021- s'étaient infiltrés parmi les manifestants. Ces affirmations sont contredites par de nombreux témoignages qui affirment que les adeptes Wazalendo ont été attaqués de nuit,

paisiblement établis dans leurs quartiers. Lors du premier raid nocturne sur leur station de radio, six adeptes ont été tués par les balles de la garde républicaine. Au petit matin, « des dizaines de soldats armés, cagoulés et équipés de drones de reconnaissance ont fait irruption » au quartiergénéral de la secte où une centaine d'adeptes avaient passé la nuit avant la manifestation pacifique prévue le lendemain matin. Le policier aurait été lynché en représailles des attaques et des nombreux morts et blessés par balles. Dans les jours suivants, des policiers ont tenté de faire disparaitre des preuves. Ils se sont notamment emparés d'un registre qui répertoriait 48 noms d'adeptes tués par balles. Plusieurs militants de la société civile auraient fait l'objet de menaces.

## Un procès cache-misère?

Le lendemain du massacre, le mouvement citoyen Lucha dénonce un carnage commis par l'armée congolaise à Goma. Le Prix Nobel de la Paix, le docteur Denis Mukwege se dit « profondément indigné des images choquantes du massacre ». À la suite de l'annonce de l'envoi d'une délégation interministérielle sur le terrain en vue d'enquêter sur les événements, le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme rappelle que l'enquête devra être « approfondie, efficace et impartiale ». Le 4 septembre, six militaires de la garde républicaine dont deux officiers supérieurs sont mis en état d'arrestation. Le lendemain leur procès commence devant le tribunal militaire de Goma. Les premières comparutions montrent qu'une véritable enquête est nécessaire et que celle menée rapidement par la délégation interministérielle n'est pas suffisante. Pourquoi seuls six militaires ont-ils été jugés alors qu'ils étaient nombreux à user de leurs armes létales le 30 août? Pourquoi le gouverneur du Nord-Kivu, le général Constant Ndima Kongba, n'a-t-il pas fait l'objet de poursuites judiciaires. Pourquoi a-t-il simplement été rappelé à Kinshasa et remplacé par un autre militaire alors qu'il coordonnait l'opération du 30 août? Quid de la Maison militaire au sein de la Présidence de la République en charge de la Garde républicaine? De nombreuses zones d'ombre non abordées lors du procès restent à éclaircir. les raisons d'une disproportionnée. Le massacre de Goma a-t-il été planifié? Qui l'a organisé? Qui a donné l'ordre de l'exécution?

Le massacre de Goma perpétré par la garde républicaine rappelle bien d'autres massacres commis par des unités d'élite de l'armée congolaise dans diverses parties du pays. Chaque fois, la justice est esquivée ou limitée aux plus bas échelons de responsabilités. (ACAT France)

- RDC= République démocratique, que dirige Félix Tshisekedi 2 344,858 km<sup>2</sup> capitale Kinshasa 84,07Mio hab. Peine capitale - Torture : OUI
- Partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et à la Convention contre la torture.

,, -,	oi bieu i a exaite			